

PLANNING DES ENTRAÎNEMENTS 2025-2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
U13 M 17H05 - 19h 2013 / 2014 Entraineur : Lichaël	U15F 17H05 - 18h45 2011 / 2012 Entraineur : Lichaël	U7 17h05 - 18H15 2019 / 2020 U9 17H05 - 18H45 2017 / 2018 Entraineur : Marion	U11 Mixte 17H05 - 19H 2016 / 2015 Entraineur : à définir	
U15M 19H - 20H30 2011 / 2012 Entraineurs : à définir	ESJF U18F 18h45 - 20h30 2008 / 2009 / 2010 Entraineur : Jean-Noël	Séniors F 18H45 - 20H30 ≥ 2007 Entraineur : Amélie	U18M 19H - 20H30 2008 / 2009 / 2010 Entraineur : à définir	U15F 19h - 20h30 2011 / 2012 <u>Faverges salle Omnisport</u> Entraineur : Lichaël
	ESJF Séniors M 20h30 - 22h ≥ 2007 Entraineur : Jean-Noël		ESJF U18F 19h - 20h30 2008 / 2009 / 2010 <u>Faverges salle Omnisport</u> Entraineur : Jean-Noël	Loisirs Mixte 21H - 23H ≥ 2006 Entraineurs : Sébastien & Cyril
			ESJF Séniors M 20h30 - 22h ≥ 2007 <u>Faverges salle Omnisport</u> Entraineur : Jean-Noël	

Conditions d'adhésion

Catégories	Année de Naissance	Tarifs Inscription
U6 U7	2019 / 2020	115 €*
U8 U9	2017 / 2018	130 €*
U10 U11	2015 / 2016	150 €*
U12 U13	2013 / 2014	155 €*
U14 U15	2011 / 2012	165 €*
U16 U17 U18	2008 / 2009 / 2010	175 €*
Séniors	≤ 2007	180 €*
Loisirs	≤ 2006	145 €*
Loisirs licenciés dans un autre club	≤ 2006	75 €*
<i>Licence hors compétition sur catégorie en championnat (sous réserve d'équipe non existante)</i>		- 30€ du montant initial*
<i>Licence demi saison à compter du 1er Février (sous réserve de place disponible, à date de début d'essai)</i>		50% du montant initial*
<i>Offre famille (membre d'un même foyer)</i>		- 30€ par licence supplémentaire*
<i>Paiement en 3 fois, Pass'Sport et Pass Région (Justificatif obligatoire)</i>		Accepté avant le 31 décembre
<i>Gratuité de la licence N+1 sous réserve de 8 arbitrages sur la saison en cours à partir de la catégorie U11</i>		

*Assurances

Avant de souscrire à une des assurances proposées par la FFBB, vérifiez si votre assurance personnelle couvre la pratique du sport et du basket-ball en compétition. Attention, la plupart des assurances scolaires ne couvrent pas la pratique du basket-ball.

Les assurances Mutuelles Des Sportifs (accord collectif 2232 - MDS / Contrat n°410016 P - MAIF, via MDS Conseil), proposées par la FFBB, sont des options dont le coût est à ajouter au montant de la cotisation : Option A : 2,09€, Option B : 6,39€ Option C : + 0,50€ (en plus du coût de l'option A ou de l'option B choisie).

Afin de choisir l'option d'assurance la plus adéquate à votre situation ou celle de votre enfant, nous vous prions de trouver ci-dessous le lien vers la notice IA basket 2022/2023. Il apparaît ainsi que l'option A est suffisante pour toute personne n'ayant pas une activité professionnelle (principalement les enfants). L'option B étant plus cohérente pour ceux exerçant une activité professionnelle. Enfin, la formule C constitue une couverture supplémentaire qui s'ajoute à la formule A ou B.

<http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/assurances>

Formulaire d'inscription e-licence



- Pour les pass' sport, pass' région et réduction famille, merci de nous transmettre vos codes et justificatifs par mail **avant** la saisie de la licence en ligne afin d'appliquer la réduction.

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du club est assuré par une équipe de bénévoles, aussi bien pour les entraînements que pour l'organisation générale. L'ambiance est festive et dynamique. Le club participe aux championnats départementaux mais l'esprit de compétition reste sain et modéré.

- * Les équipes s'entraînent au minimum 1 fois par semaine.**
- * Les matchs se déroulent, soit à domicile, soit à l'extérieur :
le samedi matin ou après-midi pour les U11;
le samedi après-midi pour les U13, U15;
le samedi après-midi à domicile et dimanche matin à l'extérieur pour les U18;
le samedi soir pour les séniors.**
- * Pour les matchs à l'extérieur, les parents emmènent les joueurs selon un planning défini à l'avance par les coachs. Nous leurs demandons d'effectuer au minimum 3 déplacements dans l'année (sur le département).**
- * Les familles des joueurs participent au lavage des équipements (maillots et shorts de l'équipe) à tour de rôle.**
- * Les joueurs fournissent le goûter pour les matchs à domicile.**
- * Les personnes (joueurs ou parents) qui souhaitent s'investir au sein du club peuvent être formées à la table de marque, au chrono ou avoir une licence dirigeant pour épauler notre équipe de bénévoles.**

Siège social



Renseignements



Site internet



Affilié à la Fédération Française de Basket-Ball

Ligue des Alpes ARA0074030

Agréé par la Direction Départementale Jeunesse et Sports 74S 203

N° Siren 448 087 809

La charte du basketteur UCB

Le versement de la cotisation pour une licence à l'Union Club Basket (U.C.B) donne des droits et implique un certain nombre d'engagements. Du bon équilibre entre droits et devoirs, et de leur réelle acceptation, dépend le bon déroulement de la saison. Cette charte présente les attendus du club vis-à-vis de tout joueur et constitue un document de référence pour apprécier les comportements, les attitudes et prendre les décisions nécessaires.

LES DROITS :

- Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel à disposition pour jouer au basket
- Droit de porter le maillot de l'UCB prêté pour une saison
- Droit de bénéficier de l'encadrement des équipes

LES ENGAGEMENTS :

Le versement de la cotisation d'une la licence constitue un engagement à suivre toutes les activités de l'équipe pour une saison sportive complète :

- *Participer à tous les entraînements programmés*
- *Porter une tenue sportive adaptée pour les entraînements et la tenue fournie par le club lors des matchs*
- *Participer à tous les matchs (coupe, championnat, amicaux ou de préparation) ... et avertir ses responsables en cas d'absence*
- **S'impliquer réellement selon ses moyens et accepter les règles de fonctionnement de l'équipe :**

- Respecter les objectifs individuels fixés par l'entraîneur
- Accepter les décisions prises par le coach (techniques, tactiques, composition d'équipes...)
- Respecter ses partenaires, son entraîneur, son coach
- Rembourser les amendes liées aux fautes (techniques, disqualifiantes, comportementales..) facturées par le comité ou la fédération

- **Contribuer au bon fonctionnement du club :**

- Effectuer le règlement de sa licence en trois mensualités maximum ; le solde devant être encaissé au plus tard le 31 Décembre de la saison en cours
- Honorer les convocations concernant l'encadrement des rencontres du week-end (tables, arbitrages, responsable de salle, préparation de collations d'après-match...)
- Respecter les horaires (matchs, entraînements, déplacements...)

- o Véhiculer une bonne image du club en respectant les arbitres, les adversaires, les bénévoles, les spectateurs tant à domicile qu'à l'extérieur par une pratique du fair-play
- o Prendre soin des équipements sportifs mis à disposition
- o Participer, selon les capacités de chacun, à l'organisation des manifestations exceptionnelles (tournois, stages, fêtes...)
- o Pour les parents de joueurs mineurs ou licenciés du club, assurer à tour de rôle et suivant le planning distribué, le transport des joueurs lors des matchs à l'extérieur en veillant à respecter le code la route
- o Pour les parents de joueurs mineurs ou licenciés du club, assurer à tour de rôle les permanences de bar et goûters des matchs à domicile
- o S'assurer de la présence d'un entraîneur au gymnase avant de laisser son enfant et prévenir de son départ après l'entraînement et/ou le match
- o Parents, spectateurs et supporters, avoir un comportement respectueux envers les acteurs des rencontres

Le bureau se réserve le droit de **sanctionner tout membre du club ou spectateur**, qui ne respecte pas cette charte.

L'adhésion à l'U.C.B vaut acceptation pleine et entière de cette charte.

CHARTE DE L'AIDE COACH

Chaque équipe du club est sous la responsabilité d'un coach référent.

Mais il ne peut assurer seul la bonne organisation de son équipe, étant bénévole, il a des contraintes de travail, de vie de famille, de santé, ...

Vous avez proposé votre aide pour les entraînements et/ou les matchs d'une équipe.

Vous êtes parent d'un joueur, licencié du club, ou passionné de basket, il n'empêche que vous devez respecter certaines règles, essentielles au bon encadrement des équipes.

Vous aurez alors une licence bénévole non joueur, offerte par le club. Si vous souhaitez jouer (en compétition ou en loisirs), la licence sera à votre charge.

Il faudra définir avec le coach référent l'engagement que vous prenez : aide ponctuelle ou quasi permanente pour les entraînements, possibilité de remplacer le coaching sur un match de compétition, encadrer une équipe lors des tournois pour les plus jeunes (U7 - U9), ...

Toute aide apportée sera précieuse, il est nécessaire de communiquer vos disponibilités en amont au coach référent.

Il vous sera demandé d'arriver avant le début de l'entraînement, en même temps que le coach référent, afin de l'aider à préparer le terrain, et à prendre connaissance des exercices du jour.

Les adultes présents sur le terrain ont le devoir de montrer l'exemple aux joueurs, il est donc indispensable :

- de prévenir en cas de retard ou de contre temps,
- d'arriver à l'heure,
- d'être en tenue de sport,
- d'avoir des baskets adaptées à la pratique sur un gymnase,
- de ne pas jouer avec un ballon pendant la durée de l'entraînement.

Tout cela va permettre aux licenciés de passer une belle année dans notre club, merci pour votre collaboration.

Le comité.



UCB Saint-Jorioz
Gymnase de St Jorioz
221 Route du Stade
74410 St Jorioz
Affilié à la Fédération Française de Basket-Ball
Ligue des Alpes ARA0074030
Aggréé par la Direction Départementale Jeunesse et Sports 74S 203
N° Siren 448 087 809

Exploitation de mes droits à l'image

Merci de favoriser l'envoi par mail en scan ou photo.

Je soussigné (e)

Refuse

au Club Sportif UCB Saint-Jorioz, ses représentants et toute personne agissant avec l'autorisation de l'organisme la permission irrévocable de publier sur les supports de communication toutes les photographies ou vidéos prises de moi (et ou) de mon/mes enfants,

.....,

dans la cadre des activités du Club et ce durant la période de mon/son adhésion, quel que soit le lieu et l'horaire.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom

Et, ou

En tant que tuteur légal pour mon ou mes enfants nommé(s) ci-dessus.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à le

Signature